

# LE TPD A GOMA (NORD-KIVU): MYTHES ET REALITES

*par Bucyalimwe Mararo Stanislas*

## Abstract

The issue of the reunification of the DRC has become an increasingly important issue since the Sun City Accord in April 2002. While Kinshasa began to deal officially with the DCF/RCD-ML of Nyamwisi Mbusa and to intervene directly in the Ituri-Beni-Lubero conflict, Rwanda posed a new threat not only in the far South through its Congolese proxies in the CRD-Goma, and, under the latter's umbrella, the so-called TPD (Tous pour la Paix et le Développement) as well as the Mudundu 40, but also in Ituri itself through Thomas Lubanga and his Union des Patriotes Congolais (UPC). A similar case can be made about Uganda through the MLC of Jean-Pierre Bemba, the RCD/N of Roger Lumbala and the FIPI of Kawa. How can we understand these post-Sun City developments in Northern Kivu and their impact on the local military and political deals and inter-community relations? There are many actors whose rise and/or actions can help answer this question: the TPD phenomenon (Northern Kivu) and the Mudundu 40 (Southern Kivu) on the one hand, the DCF/RCD-ML and the UPC (far Northern Kivu and Eastern Province) on the other hand. Our analysis focusses on the first actor, the TPD, as it is central to the growing political and military controversy both in Kivu and in the capital Kinshasa after the conclusion of the global and inclusive accords of Pretoria (December 17, 2002), in order to fully comprehend what it is all about and, by so doing, to distinguish what is a mirage from the reality.

Founded officially on October 10, 1998 by some Tutsi and Hutu of Northern Kivu for promoting peace and development, the TPD revealed itself to be, year after year, the last card of Kigali in this part of the Democratic Republic of Congo (DRC). Indeed, it is Kigali which, in what the UN panel calls the «*Rwanda-linked network*», dictates the policies and actions of the top leaders of the TPD. These leaders work as Kigali's mere tools whose margin of maneuvers is too limited. This applies to former Governor Léonard Kanyamuhanga Gafundi (October 1998-July 2000) and to present-day Governor Eugène Serufuri Ngayabaseka (2000-today). The only difference in the actions of the TPD during the two governorships is the fact that the Hutu are placed today at the forefront of events as a screen, in what claims to be a mood of Tutsi-Hutu détente and collusion. It is also an ingredient in the rise of new ethnic conflicts and a supplementary thorn in Northern Kivu ethno-political reconciliation and peace process. A move which is totally different from the strategy applied by Kigali beginning November 1996, a strategy in which the Tutsi were frontrunners in a wide context of anti-Hutu rally and repression (issue discussed in our contribution to *L'Afrique des grands lacs. Annuaire, 2002-2003*).

## 1. INTRODUCTION

*«Le drame de la guerre au Nord-Kivu: Ce qui a le plus choqué les populations civiles, c'est la reprise des hostilités après l'accord global et inclusif avec l'opération Effacez le tableau du MLC et RCD/N, comme après l'acte final et la promulgation de la transition avec l'opération Tous pour la paix et le développement de Serufuli revendiquée par le RCD-Goma. Si la première a frappé les esprits par*

*son niveau de barbarie, la seconde est d'une étrangeté extrême et suscite plusieurs inquiétudes»<sup>1</sup>.*

*«The RPA decided it would be more suitable to transform the TPD from a supplement of the RCD into an alternative power structure able to shore up Rwanda's foothold in North Kivu, specifically in the sensitive areas of Rutshuru and Masisi... Indeed, it needs to be stressed that this network (intimate connection between local Banyarwanda elites, the governor of North Kivu and Kigali) is not in any meaningful sense a representative organization of the Rwandophone communities even though it assembles both Hutu and (some) Tutsi»<sup>2</sup>.*

Lorsque certaines personnes parlent aujourd'hui du TPD, elles se réfèrent au gouverneur du RCD, Eugène Serufuri Ngayabaseka, ou aux Hutu tout court. Dans ce cas, elles visent non seulement les Hutu de Rutshuru, mais aussi ceux de Masisi et de Kalehe. D'autres préfèrent, par contre, parler du groupe Serufuri qu'elles identifient aux seuls Hutu de Rutshuru. Ce qui n'est pas le cas de certaines personnes autour de lui qui lui donnent un contenu plus restrictif, à savoir les Hutu du Bwisha (l'une de deux collectivités ou chefferies du territoire de Rutshuru). Ces trois perceptions divergent d'avec la vision des concepteurs et fondateurs du TPD (octobre 1998) pour qui ce projet est l'affaire des Tutsi et Hutu du Nord-Kivu<sup>3</sup>. A la lumière de cette diversité de vues, il y a lieu de soulever quelques questions. Qu'est ce qui, au cours de cinq années d'existence du TPD, a changé dans sa philosophie et son exécution? De quelle marge de manoeuvres dispose le gouverneur Serufuri par rapport à ses parrains de Kigali ou aux autres membres du TPD qui sont les grands acteurs d'ombre en dehors ou au sein du TPD<sup>4</sup> et qui font de lui «le

<sup>1</sup> SIKULI, M., "Drame humanitaire et sécuritaire au Nord-Est de la RD Congo. Témoignage", *L'Africain*, n°211, octobre-novembre 2003, p.37.

<sup>2</sup> TULL, D.M., "A Reconfiguration of Political Order? The State of the State in North Kivu (DR Congo)", *African Affairs*, no. 102, 2003, p.443. Ce sont de tels faits, à savoir la politique de Kigali et le rôle néfaste de ses alliés du Kivu, dont certains Hutu et Tutsi du TPD, qui alimentent aussi la violence et la rancœur des autres communautés même à ce stade du processus de paix comme l'évêque du diocèse de Butembo-Beni, Mgr Melchisédech Sikuli, le dit subtilement. Malheureusement, c'est cette réalité objective et amère dont ne tient pas compte justement Stephen Jackson lorsqu'il explique cette rancœur des Congolais du Kivu ou, mieux, ce qu'il appelle «*the rising and explosive tide of ethnic resentment towards Congo's rwandophone communities*», par «*the popular rumour about economic activity*», "Making a Killing: Criminality and Coping in the Kivu War Economy", *Review of African Political Economy*, vol. 29, no. 93/94, September-December 2002, pp.517, 531-532.

<sup>3</sup> Il y a 74 noms de Tutsi et Hutu qui figurent sur les statuts du TPD datés de Goma le 10 octobre 1998. Cependant, 43 seulement d'entre eux y ont apposé leurs signature.

<sup>4</sup> Adalbert Kiyembe du salon politique Nord-Kivu affirme, par exemple, qu'«*Alexis Makabuza (est) Président de l'ONG Tous pour la Paix et le Développement, TPD*», voir *Memorandum du salon politique Nord-Kivu adressé au parlement et au gouvernement de transition relatif à l'incident majeur survenu dans la ville de Goma, le 05/12/2003*, Goma, le 5 décembre 2003,

*nouvel homme fort de l'après Prétoria*»<sup>5</sup>, un élément incontournable dans les enjeux post-guerre au Kivu et chef de file d'un projet qui tend à renforcer l'hégémonie hutu sur les autres communautés du Nord-Kivu<sup>6</sup> ou vise leur extermination? Comment peut-il renforcer la position de sa communauté dans un Nord-Kivu où Kigali fait de la guerre et de l'occupation le rempart de l'hégémonie tutsi? Comment, peut-on alors apprécier ce supposé projet 'made by Serufuri' par rapport aux stratégies du Rwanda post-Lusaka et aux enjeux militaires, politiques et économiques de la transition et de la post-transition? Dans cette étude, nous tentons de fournir quelques pistes de réponses à ces questions et certaines clés de lecture de la réalité au Nord-Kivu depuis la création du TPD en octobre 1998.

Il existe des signes qui permettent d'apprécier les contraintes auxquelles le gouverneur RCD est soumis. Le plus marquant est la confusion entre le RCD (fille aînée) et le TPD (fille puînée) qui fait qu'on a du mal à savoir quand le gouverneur et/ou ceux qui, avec lui, sont en même temps membres du RCD et du TPD, agissent pour le compte de l'une ou de l'autre organisation. Cette confusion a existé sous le gouvernement de Léonard Kanyamuhanga (octobre 1998-juillet 2000) et le reste sous celui de Eugène Serufuri (de 2000 à nos jours). Ce qui serait intéressant de savoir est ce qui oppose et/ou rapproche les deux gouvernorats de Léonard Kanyamuhanga (Tutsi) et Eugène Serufuri (Hutu) depuis octobre 1998 dans les rapports RCD-TPD et TPD-Kigali et dans les actions du TPD sur le terrain. De même, le fait que beaucoup des Hutu de Masisi ne retrouvant pas en lui, pour diverses raisons, l'influence de Eugène Serufuri dans l'ensemble de la communauté Hutu du Nord-Kivu, est à relativiser; elle demeure aussi nulle parmi les Tutsi, deux groupes qui, dès le départ, forment le TPD au nom des slogans «*ubumwe*» (unité)<sup>8</sup> et «*bene mugab'umwe*» (fils d'un même père, expression qui rappelle celles de «*bene kanyarwanda*» ou fils de Kanyarwanda et «*bene*

p.1. S'il est vrai qu'il existe une lettre datant du 30 juin 2003 dans laquelle Eugène Serufuri reconnaît le lien entre les milices dites «Local Defense Forces» du Nord-Kivu et l'armée rwandaise (Extrait du Rapport du panel de l'ONU, intitulé *Current Situation: Exploitation, arms flows and trends*, October 2003), il y a là une autre preuve de sa dépendance vis-à-vis d'autres acteurs dont il n'est que l'homme de service.

<sup>5</sup> Le professeur René Lemarchand, en s'appuyant sur l'étude du père Aloys Tegera (voir la note n°6), se réfère à Serufuri comme le chef des phalanges hutu, *L'implication des pays voisins dans l'Est du Congo et l'attitude internationale par rapport au processus de paix en RDC et dans la région*, conférence du REC, Bruxelles, le 31 mars 2003.

<sup>6</sup> TEGERA, A., *Nord-Kivu: une rébellion dans la rébellion?* Goma, mars 2003; GVP, *Rapport semestriel sur la situation de droits de l'homme au Nord-Kivu (Janvier-juin 2003). Un autre «Ituri» qui ne dit pas son nom!* septembre 2003 (Bureau international). Ici, il faut se référer à l'introduction dudit rapport qui n'a rien à faire avec les droits de l'homme.

<sup>7</sup> FATAKI, L.G. *Alerte-SOS-Risque de génocide*, Goma, le 10 décembre 2002. L'auteur prétend que le TPD est la MAGRIVI nouvelle formule. Ce qui n'est pas vrai sous plusieurs aspects que nous ne développons pas ici. Si non, un sujet comme celui-ci, par exemple, «*MAGRIVI versus TPD ou MAGRIVI = TPD?*», peut faire l'objet d'un autre article aussi volumineux que le nôtre.

*Gihanga*» ou fils de Gihanga en vogue dans une certaine littérature rwandaise ou, mieux, dans la mythologie rwandaise). Cette réalité nous semble être quelque peu différente de l'image que François Grignon de l'International Crisis Group (ICG) fait du TPD lorsqu'il déclare que le TPD est une affaire des Hutu de Rutshuru et créé par le Rwanda pour diluer le danger qu'ils représentaient pour sa politique au Nord-Kivu<sup>9</sup>. Dès lors, est-il permis de conclure que l'importance attribuée à Eugène Serufuri par les médias ne reflète pas la réalité?

Dans cette démarche, nous examinerons la genèse et le développement du TPD en insistant d'abord sur sa véritable place dans la pléthore des organisations qui ont été mises en place auparavant, surtout dans la dynamique AFDL, sous l'impulsion ou l'influence directe ou indirecte du Rwanda, et, ensuite, sur son importance par rapport à la politique rwandaise et aux enjeux de la transition et de la post-transition au Kivu.

## 2. ANTECEDENTS, GENESE ET OBJECTIFS DU PROJET TPD

Le TPD n'a pas surgi du néant et encore moins au hasard. Il est apparu dans un contexte particulier qui avait des antécédents: antécédents idéologiques et politiques d'abord, antécédents de la praxis ensuite. Déjà le terme «*Banyarwanda*» avait été manipulé pendant les décennies soixante et soixante-dix (1960-1980) pour des fins politiques. Dans notre contribution à l'*Annuaire 2000-2001*, nous n'en avons épinglé que quelques aspects<sup>10</sup>. Le rejet de ce terme par certains Hutu, notamment les membres de la Mutuelle agricole des Virunga ou MAGRIVI à partir de 1980 (date de sa création)<sup>11</sup>, a suscité toute une série de réactions opposées qui ont abouti à l'introduction de l'expression «*tribu ou ethnie munyarwanda*» dans les discours politiques<sup>12</sup> et à l'émergence d'une mutuelle-coopérative appelée UMOJA ou UBUMWE,

<sup>8</sup> Lancé en 1981 (voir le texte constitutif de la mutuelle UMOJA), ce concept d'unité Tutsi-Hutu a été remis en selle au début de la guerre dite de Masisi en mars 1993 (PALUKU, L.L.K., "Question de la nationalité au Nord-Kivu: l'autre face de la réalité", *Graben*, n°27 du 20 au 22 juillet 1993, p.86). Maître Paluku Live Live Kyaka, alors président de l'Assemblée régionale (provinciale) du Nord-Kivu, qualifiait cette unité de mariage de dupe. Ce qui s'est passé au cours de la guerre et du régime AFDL (novembre 1996-juillet 1998) lui a donné raison.

<sup>9</sup> GRIGNON, F., *Relations entre le Kivu et ses voisins (Ouganda, Rwanda, Burundi)*. Conférence sur le Kivu, Anvers, le 4 juillet 2003 (exposé oral et texte écrit).

<sup>10</sup> BUCYALIMWE, M., "La guerre des chiffres une constante dans la politique au Nord-Kivu", *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2000-2001* (sous la direction de Stefaan Marysse et Filip Reyntjens), Paris, L'Harmattan, 2001, pp.238-141.

<sup>11</sup> Voir les *statuts de la MAGRIVI* datés de Kinshasa, le 7 septembre 1980.

<sup>12</sup> KALISA, R., R. NDESHO et R. RWANYINDO, *Le droit positif zaïrois de la nationalité applicable à la tribu munyarwanda au Kivu*, Kinshasa, le 7 décembre 1980; *Les principes généraux du droit de la nationalité et leur interprétation par les codes africains de la nationalité*, Kinshasa, le 7 février 1981, p.18.

dont les objectifs déclarés étaient de lutter contre la xénophobie, le divisionnisme dont la MAGRIVI était accusée et, à l'opposé, de prôner et de vivre le rassemblement Hutu-Tutsi<sup>13</sup>.

L'effort pour mettre en pratique ces idées s'est déployé à travers UMOJA et d'autres organisations ultérieures qui ont porté cette coloration. Ce sont ces organisations pré-TPD qu'il convient de passer au peigne fin en vue de le situer dans la trame historique et de mesurer sa place dans la continuité du discours rassembleur enclenché en 1981 et contredit, hélas, à plusieurs reprises par des faits, et ce, jusqu'aujourd'hui. Cette section s'impose car, comme Denis M. Tull le dit, «*We should be on our guard against an analysis highlighting turning points without taking into account the processes which preceded and possibly still shape political contingencies. To make sense of the current conflict in Kivu, one has to integrate a snapshot into a longer historical perspective by deciphering the continuities and discontinuities of political order in a region notoriously difficult to govern*»<sup>14</sup>. En effet, l'objectif est de rechercher les continuités et les discontinuités dans les discours au service d'un agenda politique (utilisation du slogan de l'anti-ethnisme pour couvrir l'ethnisme) qui jalonnent l'histoire du Nord-Kivu au cours des trois dernières décennies et dont le TPD est aujourd'hui l'expression.

### 2.1. Organisations pré-TPD: UMOJA, groupe dit Communautés hutu et tutsi du Nord-Kivu, Pole Institute, LICOR ET RCD

Mamdani qui, en se basant sur le témoignage de Senzeyi Ryamukuru avec qui il déclare avoir parlé, soutient que UMOJA a été créée en 1981 (ce qui est vrai) en tant qu'organisation de tous les Hutu et Tutsi congolais de Goma, Rutshuru et Masisi (affirmation à nuancer). Il alla plus loin en ajoutant que «*UMOJA disintegrated in 1988 and was replaced by separate Hutu and Tutsi organisations It was with the direct financial support of Habyarimana and the political support of Mobutu that the Hutu in Ruchuru built links with the Hutu of Masisi and formes a common Hutu organisation called MAGHRIVI (Mutualités des Agriculture du Virunga It was said that part of Mobutu's electoral strategy was to identify indigenous Hutu through MAGHRIVI so as to grant them citizenship. The main message of MAGHRIVI*

<sup>13</sup> Les termes Hutu et Tutsi étaient utilisés bien avant 1980 dans plusieurs textes et documents officiels. L'insistance sur leur usage tenait, selon les fondateurs de la MAGRIVI, au fait que les Tutsi avaient manipulé l'expression «Banyarwanda» pour se hisser au sommet de l'Etat-MPR au détriment des Hutu. Ils estimaient que cet usage permettrait à l'opinion de savoir que de deux groupes était le véritable bénéficiaire du régime Mobutu.

<sup>14</sup> TULL, D.M., *op. cit.*, p.431. C'est le même point de vue que celui de Jean-Pierre Chrétien qui dit qu'il ne faut pas «*jeter l'arrière-plan historique (des événements étudiés) dans le décor*», *Esprit*, août-septembre 2000, p. 41.

*was that there are no indigenous Tutsi in Congo.»<sup>15</sup>. En nous basant sur les faits et les documents produits par les leaders de la MAGRIVI et de UMOJA, nous voudrions apporter les rectifications et précisions ci-après.*

UMOJA a été créée en 1981 par quelques Tutsi et quelques Hutu<sup>16</sup> en réaction contre la MAGRIVI qui venait de naître dans un contexte connu. Les fondateurs de celle-ci sont ceux-là mêmes qui avaient contesté la nomination de Cyprien Rwakabuba Shinga, Juvénal Kalisa Ruti, Oswald Ndesho Rurihose et Pierre Rwanyindo Ruziga Ruzirabwoba au Comité central du MPR<sup>17</sup> par l'ordonnance n°80-221 du 2 septembre 1980<sup>18</sup>. L'antériorité de la MAGRIVI par rapport à UMOJA est évidente et la divergence de perceptions de la réalité politique de l'époque ainsi que le choc de leurs idéologies se passent aussi de tout commentaire. En plus, on constate que l'apparition de UMOJA coïncide avec l'année de la promulgation de la loi controversée sur la nationalité (1981) qui a eu trois importantes conséquences: d'abord, elle a entraîné une grande fracture au sein de la MAGRIVI avec l'apparition d'un petit noyau dur pour qui celle-ci devait être l'affaire des seuls Hutu du Bwisha qui s'estimaient être les seuls Congolais opposé à la grande majorité qui, elle, demeure dans la droite ligne de ses fondateurs<sup>19</sup>; ensuite, elle a réveillé et renforcé le clivage entre les Hutu de Masisi et ceux de Rutshuru qui est resté très fort jusqu'à aujourd'hui; enfin, elle a poussé beaucoup de Hutu de Masisi à rejoindre UMOJA et à cheminer avec les Tutsi (qui, pourtant, avaient leur propre mutuelle, UMUBANO) dans la lutte contre ce qu'ils considéraient

<sup>15</sup> "The Crisis of Ethnic Citizenship", <http://www.bard.edu/hrp/events2000/Mamdani2b.htm>. Nous avons transcrit même les fautes de français telles qu'elles apparaissent dans le texte.

<sup>16</sup> Mais, son Acte constitutif daté officiellement de Kinshasa le 25 mai 1983 est accompagné d'une liste d'une dizaine de personnes dont la plupart vont jouer un rôle politique de premier plan dans la politique à Kinshasa et au Nord-Kivu jusqu'à aujourd'hui.

<sup>17</sup> BAKERURA, et al., *Mémoire des Hutu Zaïrois adressé au Président de la République*, Kinshasa, le 23 mars 1980. Ils n'étaient pas les seuls à protester car 28 parlementaires du Kivu ont réagi dans le même sens, mais en des termes différents. LUEMBE-KABIANGA, K et al., *Lettre au Président-Fondateur du MPR et Président de la République à Kinshasa/Ngaliema et dont l'objet est Présence des Etrangers au sein du Comité Central du MPR*, Kinshasa, le 8 novembre 1980. «Ont refusé de signer par solidarité tutsi, Gatariki Ntwali et Rwiyerika Mudahemuka» (p.4). Par contre, Ndeze Irivuz'Umwami a signé avec 27 autres parlementaires (p.3).

<sup>18</sup> *Zaire-Afrique*, n°148, octobre 1980, pp.508-509. Ils étaient nommés avec trois autres du Nord-Kivu, à savoir Bashali Mokoto Nyanguba, Giriki Safari et Kakule Mbahingana.

<sup>19</sup> A ce propos, lire la polémique au sujet de l'unité hutu de Masisi et de Rutshuru, NTUYENABO, J. et al., *Lettre à Monsieur Nyabirungu Mwene Songa, Président du Comité Directeur de la MAGRIVI à Kinshasa dont l'objet est Protestations*, Kinshasa, le 15 décembre 1995; MIGANDA, G.F. et al., *Lettre à Messieurs Karasharira, Gashekeru, Ndianabo, Bidasimwa, Mashagi Haba, Bigohe, Kalere et Ntuyenabo, tous membres du Comité Directeur de la MAGRIVI à Kinshasa dont l'objet est Soutien aux assises de l'unité*. Goma, le 2 février 1996.

comme une politique d'exclusion au niveau tant national que local<sup>20</sup>. En d'autres termes, les fondateurs de UMOJA ont bénéficié de cette nouvelle conjoncture politique pour continuer à faire prévaloir leurs orthodoxie discursive et ligne de conduite jusqu'à l'éclatement de la guerre dite de Masisi en mars 1993.

Les enjeux de cette guerre et la suite des événements au Nord-Kivu et à travers le pays jusqu'à la guerre de l'AFDL en septembre/octobre 1996 permettent de saisir la nouvelle direction que UMOJA a prise car, contrairement à ce qu'affirme Mamdani, elle a continué à exister à côté de la MAGRIVI qui est devenue d'abord un partenaire fréquentable avant de se voir de nouveau objet de l'anathème au lendemain de la mise en place de l'administration de Christophe Moto Mupenda en juillet 1993, ensuite et surtout, avec l'arrivée des réfugiés hutu du *Nord-Nord* en juillet 1994. Désormais l'usage du terme UMOJA devint de moins en moins courant au profit d'une nouvelle dénomination, «*Communautés Hutu et Tutsi du Nord-Kivu*» apparue au lendemain de l'accord entre le leadership de la MAGRIVI et ceux de UMOJA et UMUBANO entre la fin des travaux de la CNS (décembre 1992) et le début de la guerre de Masisi, en mars 1993. C'est au cours de la courte période qui va du mois d'avril à celui de juin 1993, soit au début de la guerre dite de Masisi qu'elle apparût sur plusieurs documents<sup>21</sup> et que l'usage de «Banyarwanda» revint en force dans le cadre de la guerre médiatique. Il est clair que l'expression «tribu ou ethnies munyarwanda et UMOJA» était mise en veilleuse au profit des vocables hutu et tutsi (fait impensable depuis 1981) et que, désormais, les Hutu et Tutsi dont les sensibilités idéologiques et politiques semblaient converger siégeaient ensemble (Hutu et Tutsi d'une part, Hutu et Tutsi de UMOJA et Hutu de la MAGRIVI d'autre part) dans la lutte pour ce qui semblait momentanément être une cause commune<sup>22</sup>. La manière dont Mgr Faustin Ngabu (évêque du

<sup>20</sup> MUTUELLE UMOJA, *Mémoire à l'intention du Citoyen Premier Commissaire d'Etat* (Premier Ministre). *Concerne: Réflexions et suggestions relatives à la loi n°81-002 du 29 juin 1981 sur la nationalité zaïroise*, Kinshasa, le 9 janvier 1984. Une observation non anodine est que ce mémorandum était adressé au Premier ministre Kengo wa Dondo et non au président Mobutu ou au ministre de l'Administration du Territoire alors que ceux d'avril-juin 1993 étaient destinés au ministre de l'Administration du territoire Kasusula Djema Lokali et non au président Mobutu ou au Premier ministre Faustin Birindwa.

<sup>21</sup> On trouve cette dénomination sur les mémoranda et autres documents rédigés au cours de trois premiers mois de la guerre de Masisi, à l'exemple de *Mémoire des communautés Hutu et Tutsi du Nord-Kivu*, Goma, le 25 avril 1993. Les auteurs de ce mémorandum parlent d'ethnies hutu et tutsi à la page 10 et ajoutent parfois le qualificatif de «zaïroises» à communautés.

<sup>22</sup> Alors que sur le terrain, le discours était à l'unisson, la guerre de Masisi était présentée par les médias occidentaux et les Tutsi comme le complot des Hutu qui visaient leur déstabilisation, voire extermination. On peut trouver l'un de ces échos dans un article récent de Etienne Rusamira: «*A partir de 1990 également dans sa lutte contre le Front Patriotique Rwandais (FPR), le président Juvénal Habyarimana, créateur de la Seconde République rwandaise en*

diocèse catholique de Goma) a défendu la MAGRIVI à l'époque illustre le mieux ce rapprochement stratégique: «Selon les autorités régionales, ces événements (massacres) sont dus aux agissements de la Mutuelle MAGRIVI qui prônerait la désobéissance civile et destituerait des chefs légitimes. La vérité est que, dans un souci d'initiative, les Banyarwanda, constituant la partie la plus laborieuse de la population, se sont organisés à travailler sur les routes, sans attendre l'ordre des chefs. Cela est considéré comme une désobéissance civile»<sup>23</sup>. Ces propos tranchent nettement avec ses prises de position antérieure<sup>24</sup>. On est rentré à la case de départ avec l'entrée en fonction de l'administration Moto Mupenda, dans laquelle les membres de UMOJA et

1973, a organisé une déstabilisation extérieure des Tutsi en s'appuyant sur les autorités politico-administratives du Kivu (Nord et Sud). Parallèlement, il envoya des agents dans les communautés rwandophones du Nord-Kivu en leur demandant comme mission de dresser les Hutu Congolais contre leurs compatriotes Tutsi», RUSAMIRA, E., «La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu: une réflexion prospective», *Afrique contemporaine*, Automne 2003, p.150. Cette affirmation n'est-elle pas en contradiction avec l'allégation de certains milieux du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) selon laquelle le même Président a recruté massivement les Hutu Congolais en général et ceux de Masisi en particulier pour augmenter les effectifs de son armée qui sont passés de 5.000 en octobre 1990 à 40.000 à la veille du génocide au Rwanda? Une manière d'insinuer que ceux-ci ont participé aussi dans le génocide rwandais d'avril-juillet 1994.

<sup>23</sup> NGABU, F., «Massacres de 1993 dans les zones de Walikale et de Masisi», *Dialogue*, n°192, août-septembre 1993, p.45. On voit comment, dans l'usage du mot «Banyarwanda», il évite d'utiliser le mot Hutu et donne l'impression que la MAGRIVI était une mutuelle des Hutu et des Tutsi. Ce qui est faux et lui-même le savait pertinemment. En outre, le prélat a vite retrouvé ses états d'âme d'opposant farouche à la MAGRIVI après juillet 1993. N'y a-t-il pas qualifié de manipulation les rapports sur les massacres des Hutu (y compris ses prêtres et sœurs) au motif qu'ils étaient magrivistes par l'AFDL? («L'évêque de Goma conteste la réalité des massacres anti-Hutu», *Le monde* du mercredi 12 mars 1993). C'est bien une étrange correspondance avec la position de son frère et confrère, Monseigneur Joseph Banga Bane (évêque du diocèse de Buta), voir *Massacres et Génocide dans l'Est du Zaïre. Vérité ou Manipulation. Eléments fiables d'analyse et de réflexion*, Kinshasa, le 30 janvier 1997.

<sup>24</sup> En 1992, les responsables de la MAGRIVI à Kinshasa lui exprimaient leur raz-le-bol en ces termes: «Sur votre initiative, il a plu à votre Excellence d'exprimer le désir de rencontrer ce lundi 27 janvier 1992 quelques résidents à Kinshasa par l'entremise de son Excellence le Ministre Sekimonyo wa Magango en vue d'échanger sur la situation et la gestion socio-économique du Diocèse. Prévus à 13 heures locales, la rencontre n'a pu avoir lieu à la suite de votre message verbal nous communiquer quelques minutes avant la dite rencontre sans en préciser le motif. Ce rendez-vous étant encore une fois manqué, nous tenons, dans la perspective d'une rencontre ultérieure que nous espérons ferme, à vous communiquer néanmoins les points que nous avons prévus, entre autres, à l'ordre du jour: torpillage de la Mutuelle Agricole des Virunga en tant qu'association d'encadrement des initiatives de la base, ceci par l'évêque à travers ses prédications et ses diverses injonctions connexes aux paroisses; discrimination ethnique et déstabilisation notamment des Hutu dans les différentes structures de l'Evêché en particulier et du Diocèse en général; participation éventuelle aux conséquences dangereuses de l'Evêché dans la guerre étrangère qui oppose le Front Patriotique Rwandais au régime de Kigali; collecte des fonds pour assister les délégués du Nord-Kivu à la Conférence Nationale Souveraine. Dans l'espoir de contribuer à la mutation de notre Diocèse en un oasis de Paix où tous les frères et sœurs sont, sans exclusive, engagés dans une réelle

UMUBANO étaient dominants avec deux phases distinctes: la chasse systématique aux leaders de la MAGRIVI entre juillet 1993 et juillet 1994 en collaboration avec les autorités coutumières hunde (elle a conduit à la cassure de son momentum) et l'exacerbation du clivage Hutu-Tutsi à la suite de l'arrivée des Hutu réfugiés du Rwanda au Nord-Kivu. François-Xavier Nzabara Masetza, actuel maire de Goma, décrit les effets de ce retournement d'alliances comme suit: «*Un élément nouveau est apparu: alors qu'autrefois l'opposition était entre Hunde et Rwandophones, aujourd'hui, il y a une cassure parmi ces derniers: les Hutu et les Tutsi ne font plus cause commune contre les Hunde: les Tutsi veulent rentrer au Rwanda, les Hutu veulent s'emparer de leurs domaines et de leurs vaches; et les Hunde aussi; il y a alors des affrontements en sens divers: Hutu contre Tutsi, Hunde contre Tutsi, Hunde contre Hutu*»<sup>25</sup>. Le couronnement de ce clivage fut la guerre et le régime de l'AFDL dont la politique de répression des Hutu est suffisamment documentée (rapports de l'ONU, de l'Amnesty International, des ONG locales et des acteurs de terrain).

Quelques mois après la mise en place de l'administration AFDL dans les deux provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu (novembre 1996), on passa à une seconde phase du discours rassembleur. Celui-ci trouva sa matérialisation dans la création de la Ligue inter-communautaire pour la reconstruction du Nord-Kivu en août 1997, LICOR en sigle (président: Emmanuel Kimeme, Nande, et vice-président: Emmanuel Kamanzi, Tutsi)<sup>26</sup>. La particularité de la LICOR par rapport aux organisations précitées, est qu'elle semblait ouverte à toutes les communautés. L'une des justifications est la suivante: la conviction que «*l'impasse actuelle dans laquelle s'enlise notre province découle dans une bonne proportion non seulement des idées reçues teintées d'ethnocentrisme, mais aussi et surtout de l'odieuse politique de diviser pour régner pratiquée sous la Deuxième République avec la complicité de nos aînés respectifs qui attisaient le feu de conflits interethniques, au lieu de jouer le rôle d'arbitre neutre et objectif en faveur de la cohabitation pacifique des communautés*»<sup>27</sup>. Sa devise est «*paix, unité et développement*» (article 2 de ses statuts). Ainsi, on trouve sur la liste de ses membres, en dehors du président et du vice-président, Mbusa Nyamwisi, Baitsura et Kisangani Endanda (Nande), Otto Bahizi, Oswald Mukingi, Jean-

---

*fraternité humaine, nous vous prions d'agréer, Excellence Monseigneur, l'assurance de nos sentiments respectueux*», «Lettre de quelques chrétiens du Diocèse de Goma, résidant à Kinshasa, à Mgr Ngabu après un rendez-vous manqué, 28 janvier 1992», *Amahindure*, n°8, juin 1992, p.12.

<sup>25</sup> NZABARA, M.F.X., «La guerre dans la zone de Masisi», *Dialogue*, n°192, août-septembre 1996, p.60. Les raisons étaient plus profondes que celles évoquées par Nzabara.

<sup>26</sup> *Ligue Inter-Communautaire pour la Reconstruction du Nord-Kivu (LICOR/Nord-Kivu)*. Statuts, Kinshasa, le 20 août 1997.

<sup>27</sup> LICOR/NORD-KIVU, *Statuts*, Préambule, alinéa 4.

Bosco Barihima, et Balthasar Ndeze (Hutu), Léon Muheto, Jean-Marie Kambanda, Dr Gasana, Safari de Telecel, et Dr Gashinge (Tutsi), Elysée Munembwe (Lega/Kano), etc., bref toute une série de personnes appartenant à plusieurs ethnies et couvrant tout l'espace du Nord-Kivu, mais qui, hélas, furent parmi les premières figures de proue dans la guerre du RCD et du TPD (deux organisations-sœurs) une année après. Ce dernier, bien que sa dénomination soit la devise de la LICOR (le mot «*Tous*» a tout simplement remplacé «*Unité*»), est la ré-édition ou la nouvelle formule de la mutuelle UMOJA parce qu'il ne devrait regrouper que les Hutu et Tutsi exclusivement, dont les initiateurs sont quasiment les mêmes ou relèvent des mêmes sensibilités (voir le tableau plus loin) et parce qu'il minait ainsi l'esprit de la LICOR et de la Barza inter-communautaire du Nord-Kivu institué en 1999 et, pourtant, vanté sans cesse dans les discours politiques locaux.

Lancé officiellement à Bonn (Allemagne) en mars 1997 en pleine guerre de l'AFDL pour la conquête du pouvoir à Kinshasa et consolidée au lendemain des assises de Bukavu en juillet 1997<sup>28</sup> et avant la création de la LICOR, le Pole Institute présente certaines spécificités. Il se veut d'abord un forum de réflexion et donc un laboratoire d'idées: en fait, il joue le rôle de «*think tank*» et de «*brainwashing*»<sup>29</sup>. Il se montre ensuite plus ambitieux que les autres organisations en ce que, comme le père Aloys Tegera l'affirme clairement, «*Pole Institue ne sera pas une ONG comme d'autres, mais prétend vouloir s'adresser aux ONG dans l'ensemble, aux syndicats, aux autorités civiles et politiques, à la société civile en général*»<sup>30</sup>. Il s'adresse enfin aux communautés des grands lacs avec, à l'horizon, la quête de pansement aux blessures résultant des récents déchirements. La vision régionale fait de Pole Institute une dynamique nouvelle dans la formation d'opinions et la conception des projets de développement: «*Il faut d'abord organiser un groupe d'influence et de réflexion au Kivu pour créer une vision régionale et planétaire à la fois (Jo Luso)*»<sup>31</sup>. Il partage le discours anti-ethniste avec UMOJA et un discours d'ouverture vers d'autres communautés en dehors du binôme Tutsi-Hutu, voire du cercle communautaire restreint du Nord-Kivu avec la LICOR. Il veut se situer à la croisée des courants local («*grass roots*») et régionaliste tant dans les discours que dans les actions à l'instar de celles qui foisonnent dans certains milieux politiques et d'affaires au Rwanda, en Ouganda et au sein du RCD. C'est l'une des raisons pour laquelle il opère, dès le départ, à la fois à partir du

<sup>28</sup> TEGERA, A., *Rapport*, 1997, et POLE INSTITUTE, *Genèse et Présentation*, 2003, [http://www.pole-institute.org/site\\_web/presentation.htm](http://www.pole-institute.org/site_web/presentation.htm).

<sup>29</sup> Cette préoccupation est contenue dans les mots pépinières et jardins ou «*bustani*» qui sont devenus des slogans, SEMATUMBA, O., «*Bustani ya mabadiliko: une pépinière de changements positifs à l'Est du Congo*», [http://www.pole-institute.org/site\\_web/echo11.htm](http://www.pole-institute.org/site_web/echo11.htm).

<sup>30</sup> TEGERA, A., *Rapport*, 1997, p.2.

<sup>31</sup> *Regards croisés*, n°00, janvier 1998.

Nord-Kivu et du Rwanda (ce qui est la première à Goma) et bénéficie d'importants moyens financiers extérieurs, notamment de l'Allemagne.

Tableau n°1: Principaux animateurs de ces organisations aux dates de leur création

Organisations	Animateurs	Fonction	Sensibilités
Umoja (1981)	Sekimonyo, W.M. Munyamakuba, D. Bisukiro, M. <sup>32</sup> Senzeyi, R.	président vice-président membre fondateur membre fondateur	Hutu/Bwisha Tutsi/Bwisha Hutu/Bwisha Tutsi/Bwisha
(1985)	Munyamakuba, D. Dr Mizerero, M.	président <sup>33</sup> vice-président	Tutsi/Bwisha Hutu /Bwisha
Communautés hutu et tutsi (1992-1993) <sup>34</sup>	Kasuku, W.N.  Ngabu, F.  Rwakabuba, S.  Sekimonyo, W.M.  Nyarubwa, L.	président de l'Acogenoki (1979-...) recteur du Grand Séminaire de Murhesa (1970-1974) et évêque du diocèse de Goma (1974-...) Bureau politique (1977-...), Comité central (1980-...) et député du MPR (1970-...) président de la DSN et ministre à Kinshasa président Magrivi ad intérim <sup>35</sup>	d'un père italien et d'une mère tutsi Hema  Tutsi/Bwisha  Hutu/Bwisha  Hutu/Bwisha

<sup>32</sup> Il fut le premier Président de l'Assemblée régionale du Kivu à Bukavu en 1982. Il fut remplacé à ce poste en 1985 par Sekimonyo qui deviendra aussi le premier président de l'Assemblée régionale du Nord-Kivu en 1987 avant d'aller au gouvernement à Kinshasa pour près de cinq ans.

<sup>33</sup> Il remplaçait Sekimonyo promu président de l'Assemblée régionale du Kivu à Bukavu la même année.

<sup>34</sup> Ce groupe n'avait pas de structure formelle. Seuls Kasuku, Ngabu, Rwakabuba et Sekimonyo sont, à côté de Nzabara Masetta (Hutu/Masisi) et Me Chiri Kahatwa (Hutu/Bwisha, cités dans beaucoup de documents et par beaucoup de témoins oculaires comme ayant été les principaux meneurs de jeu et, partant, les acteurs les plus influents au sein de ces communautés, auprès du président Mobutu et dans les espaces publics et privés au Nord-Kivu.

<sup>35</sup> Le président de la MAGRIVI Nord-Kivu, Banzira Kinyata (Hutu/Bwisha), restait à Kinshasa où il participait aux travaux de la CNS en tant que vice-président de la Société civile du Nord-



	(Ruberwa, A.)	(Cmdt, 8 <sup>ème</sup> RM) <sup>39</sup>	(Tutsi)
	(Gén. Obed Rwibasira) (Sebihogo, P.) (Gatambiye, O.) (Habarugira, T.)	(AT Masisi) (AT Rutshuru) vice-ministre de l'Intérieur/GT <sup>40</sup> (Sécurité/Province du Nord-Kivu)	(Tutsi/Masisi) Tutsi (Tutsi/Bwisha) (Tutsi/Bwisha)
	(Semana, A.)		

## 2.2. Anti-ethnisme, paix et développement comme piliers du nouveau discours à Goma

En 1983, Roger Botte titrait son article "*Quand l'essentiel n'est pas ce que l'on dit, mais ce que l'on fait*"<sup>42</sup>. Le fond de cette assertion montre combien il est difficile d'évaluer les discours, surtout ceux qui sont produits en situation de conflits et de guerres comme c'est le cas aujourd'hui au Nord-Kivu. Nous allons essayer de répertorier des textes de références qui émanent de différentes organisations sous étude et qui inspirent leurs actions. Il s'agit de tous ceux qui se consacrent aux trois mots clés, anti-ethnisme, paix et développement, qui constituent ce que nous avons appelé ailleurs l'idéologie dominante actuelle<sup>43</sup>.

Nous avons pris quelques textes fondamentaux qui permettent de cerner le discours qui prévaut depuis un certain temps à Goma<sup>44</sup>. Il s'agit des textes suivants:

1. RUTAZIBWA, P.,<sup>45</sup> "Un pas vers la réconciliation ou piétinement dans le racisme", *Dialogue*, n°197, mars-avril 1997, pp.40-44; *Les crises des Grands*

<sup>38</sup> Il est chargé de la Commission politique, de la défense et de la sécurité, *ACP*, Kinshsa, le 28 janvier 2004.

<sup>39</sup> Il a été investi officiellement le lundi 19 janvier 2004; SEMATUMBA, O., *La 8ème région militaire a enfin son commandant*, Goma, le 22 janvier 2004.

<sup>40</sup> Il est chargé de la sécurité et de l'ordre public, *Le Potentiel* n°3011 du lundi 29 décembre 2003.

<sup>41</sup> C'est la première fois que quelqu'un de Masisi (un jeune sans pouvoir réel) est placé à cette position. Un signe que le Masisi est aujourd'hui un enjeu de taille. Sa belle-mère est tutsi.

<sup>42</sup> *Politique Africaine*, n°12, décembre 1983, p.109.

<sup>43</sup> BUCYALIMWE, M., "L'administration AFDL/RCD au Kivu (novembre 1996-mars 2003) . Stratégie et Bilan", *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2002-2003* (sous la direction de Stefaan Marysse et Filip Reyntjens), Paris, L'Harmattan, 2003, pp.196-197.

<sup>44</sup> Il en existe d'autres que nous ignorons ou auxquels nous n'avons pas d'accès en ce moment. Mais ceux-ci semblent être représentatifs du discours en vogue.

<sup>45</sup> Privat Rutazibwa était prêtre du diocèse de Goma où il a été formé avant de regagner le Rwanda dans la foulée de la victoire militaire du FPR. Ses écrits sont idéologiquement identiques à ceux qui sont produits à Goma.

*Lacs et la question Tutsi. Réflexions sur l'idéologie du génocide dans la sous-région*, Kigali, Editions du CRID, 1999.

2. KANYAMACHUMBI, P.S., *Les conflits ethniques et le mythe bantu en Afrique interlacustre: un arbre qui cache la forêt*, Rome, juin 1997.
3. TEGERA, A., "Au-delà des clichés ethniques: quelle base identitaire?", *Regards croisés*, n°00, janvier 1998; "La guerre en République du Congo: implosion et chaos ou douleurs d'enfantement d'un ordre nouveau", *Regards croisés*, n°001, Goma/Kigali, décembre 1998.
4. BATABIHA, B., "Frontières et Transfrontièreté", *Regards Croisés*, n°00, janvier 1998.
5. NZITATIRA, M. F., *Les Migrations, la Question Ethnique et la Réconciliation*, Goma, le 14 février 1998.
6. NGABU, F., *Lettre Pastorale. Pâques 1998*, Goma, le 11 avril 1998.
7. POLE INSTITUTE, "Face au défi de l'ethnisme militant dans la région des Grands Lacs", *Dialogue*, n°212, septembre-octobre 1999, pp.47-62.

Ce sont ces textes que nous allons brièvement commenter ci-après.

La lutte contre l'ethnisme est l'objectif numéro un de l'éducation et de la mobilisation populaire. Son fondement philosophique et politique est donné par le Père Tegera qui, parlant avec la sensibilité tutsi comme il le déclare lui-même, affirme que la négociation et la réconciliation présupposent le rejet de tous les clichés qui ont été utilisés jusque là pour identifier les Tutsi car ils sont la source de tous les préjugés que cette communauté a subis à travers le temps et l'espace. Les autres idées comme «*renforcer la confiance, cheminer en ensemble malgré les peines, tisser des alliances sur base d'intérêts*, etc». ne seraient que des corollaires. Sa pensée rejoint celle de Mgr Patient Kanyamachumbi et Mgr Faustin Ngabu pour qui Hutu et Tutsi sont des catégories sociales comme dans le Rwanda ancien et non des ethnies ou des races. C'est sur base de ce postulat que tous les discours et actions (programmes de pacification et de développement) devraient être bâtis pour que la paix puisse s'installer. Comme on le sait, ce courant de pensée transcende les réalités locales au Nord-Kivu ; elle est forte au Burundi<sup>46</sup> depuis trois décennies et au Rwanda depuis l'avènement du FPR au pouvoir. Batabiha Bushoki est entré dans la danse en se situant, lui, sur un autre registre: «*Et la paysannerie dans tout cela? N'est-elle pas déjà transfrontalière? Entre paysans Kakwa du Congo et de l'Ouganda, entre Banyarwanda du Kivu et du Rwanda, entre Lunda du Katanga et de Zambie, entre Swami de l'Est ougandais et du Kenyan voisin*». Il suggère par là qu'il faudrait minimiser ou relativiser l'importance des frontières politiques en

---

<sup>46</sup> Ce discours sert de ciment à ce que Léonce Ndikumana, se référant au jeu politique consécutif à la faillite de l'Etat au Burundi, appelait «*incentives for investment in ethnic and kinship corporations*», "Institutional Failure and Ethnic Conflicts in Burundi", *African Studies Review*, Vol. 41, no. 1, April 1998, p.45.

privilégiant au besoin les frontières culturelles. Ainsi, Batabiha Bushoki se présente, à l'exemple de ses amis de Pole Institute, comme le chantre des notions telles que «*transfrontièreté*»<sup>47</sup>, citoyenneté transfrontalière et intégration régionale, qui relèvent pourtant d'un agenda politique de dimension régionale.

La plupart des écrits de ce genre émanent des milieux cléricaux et proches de l'évêché de Goma, qui n'est pas, malheureusement, le modèle de convivialité et d'inclusion. Ils ont trois dénominateurs communs: un réflexe répulsif à l'usage du mot *ethnie*, l'érection de la haine ethnique comme cause première des conflits (cause toujours imputable aux autres et, sur ce point, l'abbé Privat Rutazibwa est le plus virulent) et, en conséquence, un rôle prépondérant des élites qui se trouvent en dehors du champ politique proprement dit. Et là où l'on reconnaît le rôle de la collusion d'intérêts dans la naissance et le développement des conflits, on évite de creuser et d'approfondir la question pour déterminer la responsabilité des uns et des autres. Cette stratégie consistant à éviter de voir la réalité est une constante qui a toujours été à l'origine des échecs dans les tentatives de réconciliation depuis l'expérience de Masisi en juillet 1993. Les discours actuels ne sont que des semblants de nouveauté qui justifient la même ligne de conduite dans la gestion des conflits et montrent combien on est encore loin d'être sorti de l'auberge.

### 2.3. Militarisme comme support de la trilogie anti-ethnisme, paix et développement

Paix armée, voilà comment il faut qualifier ce qui se passe au Nord-Kivu. Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, comme le dit le père Aloys Tegera, la question de survie collective des Tutsi dans l'ensemble exige une force de dissuasion. Cette force ne peut être que militaire car, par référence au cas du Rwanda, il affirme que la victoire du FPR en juillet 1994 a permis aux Tutsi de retrouver le sentiment de vivre<sup>48</sup>. Il semblait vouloir appliquer le même raisonnement au cas du Congo lorsque, dans la dynamique du RCD, il présentait la guerre comme un facteur inévitable ou un mal nécessaire pour le renouveau<sup>49</sup>. Ensuite, au moment où, dans le cadre du TPD, l'on prêchait l'unité, la paix et le développement, un tract appelant les Hutu et Tutsi à ne

<sup>47</sup> Plus que le titre de sa contribution, tout le premier numéro de *Regards croisés* (janvier 1998) y est pratiquement consacré (les collaborateurs sont, outre Bushoki Batabiha, Lindiro Kabirigi, Joe Lusi, Christiane Kayser et Aloys Tegera) et dont l'Editorial est justement «*le concept de frontière et la gestion des conflits*».

<sup>48</sup> TEGERA, A., "Au-delà des clichés ethniques: quelle base identitaire?", *Regards croisés*, n°00, janvier 1998.

<sup>49</sup> *Regards croisés*, n°001, décembre 1998.

pas lâcher prise sur le «*umuheto*» était en circulation (exaltation de la logique militaire ou démonstration du rôle joué par la force armée)<sup>50</sup>. Enfin, dans un contexte où les uns mettent en avant la question de survie des groupes et où les autres se sentent d'une façon ou d'une autre insécurisés, la course à l'armement devient inévitable. C'est pourquoi, la question du désarmement de tous les groupes armés au Nord-Kivu, comme ailleurs en RDC et dans le reste de la région, est un problème très compliqué et délicat. La cohabitation, la paix et le développement dans le contexte de cette course à l'armement des mots restent au bout des lèvres ou, tout au moins, très précaires<sup>51</sup>.

#### 2.4. Création et objectifs du TPD

Contrairement à ce que l'on dit souvent, le TPD a été créé à Goma le 10 octobre 1998<sup>52</sup>, soit deux mois à peine après le déclenchement d'une nouvelle guerre d'agression par le Rwanda et l'Ouganda sous le label tantôt de la «Révolution Banyamulenge II», tantôt de la guerre du RCD. Les membres fondateurs sont au nombre de 74, dont 43 seulement y ont apposé leurs signatures. Toutes ces personnes sont des Tutsi et Hutu exclusivement. On remarque que, parmi ces fondateurs déclarés (signataires et non-signataires), figurent quelques vieux loups de la politique locale (Cyprien Rwakabuba Shinga, Pierre Ruyange Chubaka, Safi Adhili, Kagorora Balinda, Nzabara Masetsa, Kadodo Bihire, Carol Butsitsi) et d'autres personnalités dont on parla beaucoup dans la suite (Alexis Makabuza Rusenga, Eugène Serufuri, Théophile Mpabuka, Jean-Bosco Barihima, Bertin Kivirita, Damien Bivegete, Célestin Vunabandi, Otto Bahizi, Déo Mizerero). Il s'avère que la plupart des membres du TPD avaient été auparavant membres de la mutuelle UMOJA et/ou du groupe dit communautés hutu et tutsi du Nord-Kivu et de la LICOR et portaient en même temps casquettes, celle du RCD et celle du TPD. Il s'avère que les fondateurs se recrutent seulement parmi les Tutsi et Hutu du Nord-Kivu. Ils constituaient pour ainsi dire un groupe à part au sein du RCD. Voici comment Ruyange Chubaka (Rutshuru)<sup>53</sup> et Christophe Ndibeshe (Masisi), respectivement président et vice-président de la communauté hutu congolaise à Goma, expliquent ce retour aux mois de miel: «... *la guerre de l'AFDL, qui a eu comme mérite de mettre fin au régime de Mobutu, paraissait un salut pour la communauté Hutu congolaise. Fort*

<sup>50</sup> *Le Kanyarwanda*. Goma, le 1<sup>er</sup> février 2000.

<sup>51</sup> Un ami qui réside à Kinshasa me faisait parvenir ses impressions à son retour de Goma, le 12 janvier 2003: «*Les gens semblent calmes, coexister pacifiquement... Mais, comme vous savez, coexistence ne signifie pas amour*». C'est dire qu'il y a beaucoup de faux-semblants.

<sup>52</sup> Voir *Les statuts du TPD*, Goma, le 10 octobre 1998.

<sup>53</sup> Ancien commissaire de district à Goma lors des premières années de l'indépendance, il fut tué en 2002 par ceux qui, selon les uns, lui disputaient son champ de Mwambaliro (Masisi), et par ceux qui, selon les autres, lui reprochaient de ne pas se plier aux injonctions de Kigali.

malheureusement, cette guerre a été émaillée de plusieurs dérapages dont les conséquences ont été fâcheuses sur notre communauté: confusion avec les Hutu rwandais dits interahamwe, crimes et massacres, règlements des comptes, expropriation, diabolisation globalisante... Ces persécutions graves, œuvres de quelques fils Tutsi membres de l'AFDL, ont sensiblement détérioré les rapports de bon voisinage et de coexistence pacifique qui, par le passé, ont caractérisé les communautés Hutu et Tutsi congolaises....Tenant compte de la main tendue et du mea culpa présenté par la communauté Tutsi congolaise, la communauté Hutu s'est engagée depuis 1998 à entretenir des relations de franche collaboration et de bon voisinage avec celle-ci. Ces relations vont de la simple coexistence entre paysans au village à un partenariat au sommet, impliquant le soutien mutuel dans les forums à caractère politique... En tout état de cause, la communauté Hutu congolaise estime révolue la période où il fallait tout attendre de la capitale ; celle où elle devait passer tout le temps à s'expliquer et à se justifier sinon à quémander la citoyenneté congolaise, bref celle où tous ses droits devaient être décrétés d'en haut»<sup>54</sup>. C'est ce groupe que l'un de nos collaborateurs locaux qualifiait récemment de pro-Rwandais parmi les diverses tendances qui ont vu le jour au sein du RCD-Goma: «...les divisions au sein du RCD se sont vite constatées et, déjà, en 1999, il y a eu quatre tendances qui se créent au sein du RCD-Goma. Une tendance appelée Kivu Holding composée des ressortissants du Kivu, une tendance des non-ressortissants du Kivu, une tendance pro-rwandaise dont les acteurs sont tous du TPD et une tendance pro-Banyamulenge qui s'est appropriée le butin de la guerre au détriment de la tendance pro-rwandaise (TPD)»<sup>55</sup>. Il se fait que la contagion de l'érosion du RCD originel, du RCD-Goma pour ne nous limiter qu'au Kivu, n'a pas épargné le TPD, comme nous le montrerons plus loin.

Le TPD est présenté comme une asbl (association sans but lucratif) aux objectifs à caractère économique et social. Les vocables tels que solidarité et développement, mobilisation, culture de paix, droits humains, bien-être social, récréation d'une nouvelle société et ré-écriture de l'histoire<sup>56</sup> rappellent ceux que s'est assigné le Pole Institute (ex. échange<sup>57</sup> et concertation symbolisés par le recours à l'expression «croiser les regards», titre même de son organe de publication dont le premier numéro a paru en janvier 1998, construire et

<sup>54</sup> RUYANGE, C. P. et NDIBESHE, C., *Note d'information aux membres de la communauté Hutu congolaise résidant à l'étranger*, Goma, le 7 mai 2000, pp.2-4. Ces arguments sont-ils convaincants ou relèvent-ils du bon sens?

<sup>55</sup> *Quelques révélations en rapport avec la troisième guerre en préparation dans le Kivu par les ennemis du peuple congolais et de la sous-Région des Grands Lacs*, Goma, le 25 novembre 2003.

<sup>56</sup> TPD, *Statuts* (article 4) et *Dépliant*.

<sup>57</sup> Le mot «échange» signifie nécessairement débat contradictoire car le monolithisme de son discours est évident.

soutenir une culture de paix)<sup>58</sup> qui lui est antérieur de sept mois. La dimension politique de ce projet et de l'aide dont il bénéficia qui, comme on le sait, n'est jamais neutre, était évidemment occultée.

Créé pour une durée indéterminée (art. 5), le TPD a son siège social dans la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (art. 3). Son rayon d'action est le Nord-Kivu; mais il envisageait de l'étendre ultérieurement sur tout le territoire national en cas de besoin (art. 2). Bref, «*contribuer à la reconstruction (leitmotiv même de la LICOR), au maintien de la paix et de la solidarité*» résume ses ambitions dont l'intégration sociale des groupes armés et non armés est l'ultime objectif (art. 4). Ce qui est paradoxal c'est que, tout en sachant qu'il s'agissait d'une organisation pour Hutu et Tutsi exclusivement, les fondateurs ont voulu tromper l'opinion en prétendant qu'il était plus ouvert que cela: «*L'association TPD est ouverte à toute personne physique sans distinction d'appartenance ethnique, géographique, religieuse, de sexe et/ou toute autre discrimination et qui remplit les conditions contenues dans les présents statuts et le Règlement (d'Ordre) Intérieur*» (art. 6). Si la réalité était conforme au contenu de cette clause, on se demanderait la raison d'être du TPD alors que la LICOR répondait pratiquement à la même préoccupation: «*Est membre effectif, toute personne qui partage les nobles objectifs de la LICOR/Nord-Kivu, qui exprime la demande et qui s'engage à honorer ses obligations vis-à-vis de la Ligue* (art. 7)»<sup>59</sup>. Il faut rappeler, en plus, que le gouvernement AFDL à Kinshasa avait créé une commission de pacification en septembre 1997, chargée de mettre ensemble les représentants de toutes les populations en vue de faire le procès des malheurs qui se sont abattus sur le Kivu et d'envisager des solutions consensuelles à travers un débat contradictoire. Cette approche, qui aurait dû lever le voile sur les vraies racines de la crise<sup>60</sup> et évaluer les responsabilités des uns et des autres, a été court-circuitée; en fin de compte, ce furent une nouvelle guerre et un nouveau discours de rassemblement au sein d'une nouvelle organisation TPD, dont la vraie nature n'a pas tardé à se manifester (instrument de la domination du Rwanda). Ces quelques faits montrent bien que la réalité n'est pas souvent le reflet des discours.

### 3. KIGALI, LES ENJEUX DE PAIX AU NORD-KIVU ET LE TPD

<sup>58</sup> TEGERA, A., *Rapport de la réunion de Bukavu du 23 au 25 juillet 1997 sur le suivi après Bonn*, Goma, le 1<sup>er</sup> août 1997, pp.1-3.

<sup>59</sup> L'un des membres fondateurs de la LICOR nous a dit que cet article leur a pris toute la journée de discussions avant d'être adopté tel qu'il est.

<sup>60</sup> COMMISSION DE PACIFICATION DU NORD-KIVU ET DU SUD-KIVU, *Rapport du Comité du Sud-Kivu*, Bukavu, le 1<sup>er</sup> novembre 1997; *Rapport du Comité du Nord-Kivu*, Goma, le 10 novembre 1997; *Rapport de la Commission*, Goma, le 15 novembre 1997.

D'après l'Observatoire Gouvernance-Transparence (OGT), le nouveau plan de Kigali consistait à promouvoir trois groupes armés (les milices de Serufuri au Nord-Kivu; le groupe Mudundu 40 au Sud-Kivu et l'UPC de Thomas Lubanga dans la Province Orientale) à qui il confia quatre missions: mobiliser l'adhésion populaire possible; constituer chacun une armée des milices à partir des groupes de Local Defense Forces créées par l'APR; approcher les *mayi mayi* et les intégrer dans le plan du Rwanda ou, à défaut, combattre ceux qui résistent; et lutter contre les *interahamwe*. C'est dans cette perspective que des personnalités issues de ces mouvements à savoir, Eugène Serufuri et Patient, avaient été placées à la tête des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu<sup>61</sup>. Cette stratégie est donc tissée autour de quatre groupes ethniques: les Shi, Hutu, Tutsi du Kivu et les Hema de la Province Orientale. En parlant du Nord-Kivu, l'OGT précise: «*Les milices de Serufuri dépendent directement du Commandant rwandais Keke basé à Gisenyi chargé de la supervision des opérations militaires de l'APR au Nord-Kivu et dans la Province Orientale*»<sup>62</sup>.

Si ces informations sont vérifiées, Eugène Serufuri ne serait qu'un homme de paille. En tant que tel, il n'a pas de large marge d'initiatives et de manoeuvres car il est ceinturé de partout. Et, au juste, a-t-il une idéologie sinon oublier par moment le terme de «*munyabwisha*» qui a eu son bon temps et a souvent été une source d'arrogance et endosser celui de «*munyarwanda*» qu'il est obligé de répéter désormais comme un perroquet? Sait-il manier les armes? Que vaut-il militairement, par exemple par rapport au général Laurent Nkunda, au colonel Eric Gichondo et au général Bora Uzima Kamwanya qui sont à la une de l'actualité ces derniers temps? Pas grand-chose, car tout tend à montrer qu'il n'est pas, y compris dans les structures du TPD, l'acteur principal; il est plutôt un auxiliaire et pas nécessairement de premier rang. Avec l'investiture de Obed Rwibasira à la tête de la 8<sup>ème</sup> région militaire le 19 janvier 2004, les jours de Serufuri au gouvrenorat sont comptés. Il y a une raison simple: une composante, en l'occurrence le RCD-Goma, ne peut pas contrôler à elle seule l'armée et l'administration au sein d'une même province. Même sans cette condition, il n'est pas dit qu'il sera maintenu par le gouvernement de Kinshasa (à moins que Kigali ne continue à avoir le dernier mot) compte tenu de la controverse autour de lui et de ses accointances avec Kigali, et ce, dans le cadre de la nomination de nouvelles autorités par le pouvoir central. Les rumeurs contradictoires (son déplacement vers Kinshasa, son maintien au fauteuil à Goma ou son éviction tout court) qui circulent ces

<sup>61</sup> OGT, *Le Rwanda plante le décor d'une nouvelle guerre d'agression à l'Est de la RDC*, Kinshasa, septembre 2003, pp.13-14.

<sup>62</sup> OGT, *op. cit.*, pp.14-15. Toutefois, d'autres sources font état de l'intervention directe de l'APR dans cette offensive: "L'armée rwandaise a utilisé des hélicoptères lance-flammes à Kanyabayonga (évêque)", *AFP*, Kinshasa, le 10 juin 2003; "Attaque de la rébellion du RCD-Goma au Nord-Kivu (Mbusa Nyamwisi)", *AFP*, Kinshasa, le 18 juin 2003.

derniers temps à Kinshasa et à Goma illustrent les difficultés à prévoir son sort politique.

### 3.1. Structure du TPD

Dans son dernier rapport, le CEDP (Centre d'éducation à la démocratie et à la paix) écrit ceci à propos des Local Defense Forces (LDF): «*Leur structure, leur nombre, leur type de formation militaire, leurs opérations et leurs perspectives d'avenir sont difficiles à connaître car ils restent le secret de la Sécurité de la Province et de certains leaders provinciaux de l'armée régulière issu de l'ex-ANC (Armée nationale congolaise, branche armée du RCD)*»<sup>63</sup>. La même organisation apporte les précisions supplémentaires suivantes: les membres de ces milices sont recrutés et formés par l'ANC; ils opèrent soit conjointement avec l'armée régulière du RCD<sup>64</sup> soit indépendamment de celle-ci et, parfois, en opposition suivant que les ordres viennent de leurs chefs directs ou de la hiérarchie militaire...; les recrutements et les entraînements militaires des civils et des militaires pour renforcer le rang des LDF ne se sont jamais arrêtés<sup>65</sup>.

Que conclure sur base de ce témoignage local? La structure de ces milices est secrète. Toutefois, elle est connue de chefs politiques et militaires du Nord-Kivu à Goma, voire des autorités politico-administratives et coutumières locales, car elles sont éparpillées dans plusieurs groupements à l'intérieur de différents territoires. Au moins, elles font partie d'une structure connue, à savoir l'administration provinciale du RCD. Dans ce qui pouvait apparaître à première vue comme un procès pro-domo, le gouverneur Eugène Serufuri a donné la réponse suivante à la question d'un journaliste kinois concernant l'existence d'une milice privée qui serait vouée à sa cause. Ils font allusion aux Unités d'auto-défense (UAD) ou Local Defense Forces initiées par mon prédécesseur, le regretté Léonard Kanyamuhanga. Le leadership du mouvement a récupéré cette initiative et a décidé de l'étendre à toutes les provinces libérées. Lorsque j'ai été nommé à la tête du Nord-Kivu, j'ai réorganisé les UAD au niveau de la province. Et encore, les UAD ont finalement été intégrées dans l'armée du RCD<sup>66</sup>. Les oppositions observables sur le terrain d'opération ne sont que l'expression des conflits au sommet et résultent du fait qu'il y a plusieurs chefs aux agendas différents. L'autonomie

<sup>63</sup> CEDP, *L'agenda du violateur des droits humains au Nord-Kivu en RDC*, Goma, septembre-novembre 2003, p.9.

<sup>64</sup> Mbusa Nyamwisi confirme ce fait en parlant de l'encadrement des LDF/UAD par l'APR dans l'offensive de juin 2003 sur le territoire de Lubero. *AFP*, Kinshasa, le 8 juin 2003.

<sup>65</sup> CEDP, *op. cit.*, pp.8-9.

<sup>66</sup> "Cinq questions à Eugène Serufuri Ngayabaseka", *Le Potentiel*, n°2852 du mardi 17 juin 2003. Selon l'ONG SOPROP, les UAD sont des unités d'autodéfense et de développement, voir *Le droit de l'homme au Nord-Kivu: une affaire qui te concerne aussi*, mars 2003, p.1.

de structure et d'action des LDF/UAD n'est donc pas certaine car elles sont les relais du RCD-Goma sur le terrain. Mais comme la plupart des leaders des LDF/UAD au sommet sont en même temps membres du RCD-Goma et/ou du TPD et en collusion avec les officiers supérieurs de l'APR, on peut dire tout ce que l'on veut du TPD: instrument de la déstabilisation du processus de normalisation au Congo ou facteur de blocage du processus de la réunification du pays<sup>67</sup>, chapeau d'une milice constituée en gros par les soldats hutu de l'APR et des jeunes venus du Rwanda ou des prisons rwandaises<sup>68</sup>, complice dans l'entrée et le trafic d'armes de guerre dans le Masisi et le Rutshuru en vue d'une certaine épuration ethnique<sup>69</sup>, nouvelle formule de la MAGRIVI ou nouvelle machine de l'extrémisme et de la xénophobie hutu, etc. Denis M. Tull a tâché de décrire cette situation de la manière suivante: «*For one thing, it (the TPD) helped the RCD to establish a strong power base, on both an elite level as well as on the ground by forging close links between Kigali, the RCD and a Banyarwanda group consisting of rich landowners and repatriates in North Kivu... Secondly, it also helped to address Rwanda's security concerns by reinforcing military recruitment among the Banyarwanda repatriates. Thirdly, by supposedly promoting humanitarian concerns, the repatriation network might have tapped resources provided by international agencies, thus contributing to the financing of this alliance*»<sup>70</sup>. Cette ombre autour de leur structure et la permanence des recrutements rendent l'évaluation de leurs effectifs difficile. C'est pourquoi, les chiffres que l'on donne changent en fonction des auteurs; on avance le chiffre tantôt de 5.000<sup>71</sup>, tantôt de 18.000<sup>72</sup>, tantôt de 20.000 à 40.000 personnes<sup>73</sup>. L'ignorance des relations qui unissent ces milices locales à la branche armée du RCD et au gouvernement ne fait qu'alimenter les inquiétudes et les spéculations, et faire oublier que le RCD et le TPD sont à la fois la création et la couverture de l'APR au Nord-Kivu<sup>74</sup>.

### 3.2. Le TPD, les LDF/UAD et la problématique de la paix et du développement

<sup>67</sup> AFP, Kinshasa, le 8 juin 2003.

<sup>68</sup> Congo-Actualités, n°31 du 20 septembre 2003, p.7.

<sup>69</sup> MILONDJA, B.C., *Communiqué de Presse du Groupe des Volontaires de la Paix, GVP/Nord-Kivu*, Lion, le 24 mai 2003, p.2; FATAKI, L., *op. cit.*

<sup>70</sup> TULL, M.D., *op. cit.*, p.442.

<sup>71</sup> Afrique Express, n°242 du 2 janvier 2002.

<sup>72</sup> GROUPE D'EXPERTS DE L'ONU, *op. cit.*

<sup>73</sup> TEGERA, A., *Nord-Kivu: une rébellion dans une rébellion?*, Goma, mars 2003, p.1; RUSAMIRA, E., *op. cit.*, p.153.

<sup>74</sup> CEDP, *op. cit.*, p.3.

Avec le développement des événements depuis la fin de fin de l'année 2002, on a tendance à identifier le TPD aux milices locales ou aux UAD créées par l'APR au Nord-Kivu via le RCD interposé. Le point de vue le plus plausible est celui du groupe d'experts de l'ONU qui fait des UAD une affaire distincte du TPD, mais une branche du RCD: «*Alongside his militia, Governor Serufuli oversees an NGO, Tous pour la Paix et le Développement, originally established to assist Congolese refugees in Rwanda to return to the DRC*»<sup>75</sup>. L'un des objectifs non déclarés dans les statuts constitutifs et les discours des fondateurs est que le TPD devait créer les conditions favorables au retour et à la ré-installation des Tutsi qui s'étaient réfugiés au Rwanda. Non seulement, le groupe d'experts de l'ONU et Denis M. Tull insistent sur ce fait, mais Etienne Rusamira qui est proche de Kigali le dit également en des termes on ne plus clairs<sup>76</sup>. L'une des preuves est le film documentaire qui est passé à la télévision il y a quelques temps, sur le mouvement de leur retour du Rwanda vers Kirolirwe (Masisi) et où le personnage central disait que quitter Masisi était désormais hors de question car leur sécurité était assurée par leurs enfants. Cette opération était elle-même controversée car elle passait, aux yeux de certains, pour une stratégie de Kigali consistant à installer de nouvelles colonies rwandaises dans le Masisi au même titre que les Banyavyura dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu. Ces unités d'auto-défense étant donc une création de l'armée rwandaise et impliquées dans beaucoup de cas de violations de droits de l'homme (rapports des ONG locales), elles n'ont pas bonne presse sur le terrain et ce, contrairement aux discours officiels de leurs initiateurs et gérants. Il en est de même de leur leadership qui fait partie de ce réseau d'élites qui sont en collusion avec Kigali.

Les LDF/UAD sont la copie du modèle rwandais de contrôle de la population rurale instauré par le FPR au lendemain de sa conquête militaire de pouvoir. Elles ont été initiées par le RCD-Goma et non pas par le gouverneur Serufuri, comme le général Sylvain Buki l'a encore confirmé publiquement le 5 avril 2003 dans une interview qu'il accordait au journal *L'Etendard* de Goma<sup>77</sup>. La question est de savoir si leur création en 1999 était le résultat de l'initiative des leaders du RCD d'alors et dans lesquels Eugène Serufuri ne figurait pas ou s'ils appliquaient tout simplement l'ordre de Kigali. Il n'y a pas de preuves matérielles tangibles pour trancher de manière ferme. Mais si l'on tient compte du fait que les mêmes LDF/UAD ont été créées dans d'autres territoires sous contrôle rwandais<sup>78</sup>, mais aussi de propos des auteurs

<sup>75</sup> UN PANEL, *op. cit.*, section 16.

<sup>76</sup> RUSAMIRA, E., *op. cit.*, pp.155-156.

<sup>77</sup> *L'Etendard*, n°19 du 20 avril 2003, cité par le CEDP dans *op. cit.*, note 8, pp.8-9.

<sup>78</sup> Il existerait un document qui montre que le RCD a donné des instructions à tous les gouverneurs de son ressort pour la création des LDF.

du document de l'OGT et de la déclaration de Serufuri lui-même dont référence ci-dessus, on a tendance à penser que Kigali est le concepteur du programme LDF/UAD et ses agents rwandais (James Kabarebe, ancien chef d'état-major ad intérim des FAC et actuel chef d'état-major de l'APR ainsi que Keke, commandant des opérations militaires rwandaises au Nord-Kivu et en Province Orientale étant les chefs de file) constituent le cerveau de son exécution. Comme celui-ci repose sur une forte militarisation des entités administratives de base, les LDF/UAD sont déjà une entorse à la clause du TPD qui fait de la démobilisation et de l'intégration sociale des combattants un objectif majeur; et leur existence constitue un réel obstacle à la paix et au développement.

Voici brièvement ce en quoi les LDF/UAD sont antinomiques au programme de la pacification et du développement. Beaucoup de rapports font état de l'intensification de recrutement<sup>79</sup> depuis mars 2003. On parle même du recrutement forcé des jeunes. Ce qui les détourne des études et de l'éducation saine et compromet leur avenir et celui de la société en général. Bien que cette opération de recrutement incessant soit un fait évident, il persiste une ombre au sujet des recruteurs et des motifs qui en sont à la base dans un contexte où les institutions de la transition ont démarré, la réunification et la reconstruction du pays étant la priorité des priorités du gouvernement<sup>80</sup> dans lequel participent tous les belligérants. Qui joue au trouble-fête au juste? Il n'y a qu'une seule réponse possible: le parrain du RCD, du TPD et des LDF/UAD (le Rwanda) à qui profite le désordre actuel qu'entretiennent en partie ces dernières.

### 3.3. Le Rwanda et le TPD

Après la mort du premier gouverneur AFDL/RCD du Nord-Kivu, Léonard Kanyamuhanga Gafundi (Tutsi de Rutshuru), à Goma en 2000, Kigali l'a remplacé par Eugène Serufuri Ngayabaseka (un infirmier hutu du même territoire de Rutshuru). Ce choix était d'autant plus surprenant que la politique de Kigali était, depuis septembre 1996 ou tout au moins entre septembre 1996 et août 1998, centrée sur la répression des Hutu sans distinction. Examinons ci-après le jeu de Kigali derrière Léonard Kanyamuhanga et Eugène Serufuri ainsi que les actions du TPD durant leurs gouvernorats.

<sup>79</sup> On parle de «jeunes recrutés à coup de billets de banques», <http://www.digitalcongo.net/fullstory.php?id=27689>.

<sup>80</sup> «RDC: Kabila présente son programme d'action pour la période de transition», *IRIN*, Kinshasa, le 3 décembre 2003.

### 3.3.1. *Le TPD sous le gouvernement de Kanyamuhanga*

Le TPD a été créé sous le gouvernement de Léonard Kanyamuhanga, poste occupé depuis novembre 1996 et détenu jusqu'à sa mort en juillet 2000. Comment a-t-il participé à la création des LDF/UAD? Comment les a-t-il gérées durant les deux dernières années de son gouvernement? Quelle était sa position vis-à-vis du TPD dont il n'était pas membre fondateur et dont le rôle allait apparemment croissant? Il avait été nommé dans la dynamique de la guerre de l'AFDL au Nord-Kivu. Il était alors chargé de nettoyer, «avec le concours de l'armée rwandaise», cette province d'éléments qui n'étaient pas favorables à la présence des troupes rwandaises et d'installer un ordre nouveau dominé par les Tutsi. C'est ce qu'il a fait jusqu'à l'éclatement de la guerre RCD; le cas de Mugogo, Jomba (Rutshuru) sert de référence habituelle. Il existe des documents qui en parlent abondamment<sup>81</sup>. En outre, c'est lui qui avait convoqué la réunion de Munigi au cours de laquelle les chefs coutumiers du Bwisha (Ndeze Ndabishoboye Déo) et de Bukumu (Kahembe Ka-Butsitsi) ainsi que leurs collaborateurs ont été tués en janvier 1998<sup>82</sup>. Ce qui fait dire à beaucoup de gens qu'il n'était pas étranger à ce guet-apens.

Gouverneur du RCD, il avait sous son autorité toutes les organisations déjà existantes et nouvelles, à l'exemple du TPD. Il occupait cette position au moment où le RCD-Goma était le fer de lance de la nouvelle politique de Kigali dans la consolidation de l'occupation territoriale au Nord-Kivu. Pour avoir l'emprise sur une partie qui était en dehors du contrôle du RCD, préparer le retour des Tutsi qui s'étaient réfugiés ou repliés au Rwanda durant la crise des réfugiés hutu rwandais et la guerre de l'AFDL au Kivu, et créer les conditions propices au redémarrage des activités économiques de la région, en particulier l'élevage et le commerce, il créa les LDF/UAD toujours avec le concours de l'armée rwandaise. Cette nouvelle politique ne pouvait pas être possible sans l'appui des Hutu qui sont les plus nombreux dans la plupart des villages des territoires de Nyiragongo, Rutshuru et Masisi. D'où, l'amorce d'une politique de réconciliation Tutsi-Hutu que le TPD allait promouvoir en sous-main. Car, comme le faisaient savoir clairement Pierre Ruyange et Christophe Ndibeshe, il fallait faire table rase des massacres dont les derniers venaient d'être l'objet durant la guerre et le régime AFDL (novembre 1996-juillet 1998)<sup>83</sup> et travailler main dans la main pour tout projet,

<sup>81</sup> KASONIA, K. D. et al., *Le Mémoire du Peuple Nande*, Bruxelles, mai 1997; SEJEMA, *Les oubliés de l'autre génocide*, Kinshasa, le 7 décembre 1998.

<sup>82</sup> *La Libre Belgique* du 5 janvier 1998.

<sup>83</sup> Du côté du leadership tutsi, cela s'appelle tout simplement l'application de l'un des principes machiavéliens, à savoir la pratique de «bons massacres»; il consiste, en conquérant le pouvoir par la force, à massacrer ceux qui incarnaient le système déchu aussi massivement que possible,

qu'il soit économique et/ou politique. C'est dans ce cadre que des leaders hutu et tutsi ont fait, du sommet à la base, alliance et cimenté les liens de complicité entre le RCD, le TPD et les LDF/UAD ce qui, au nom de la sécurité locale, fait l'affaire du Rwanda. Bien sûr, le TPD est présenté par ses membres comme une simple organisation de masse. L'impact négatif de cette collusion n'était pas visible aussi longtemps que le processus de paix n'était pas lancé et compte tenu du fait que toutes les bévues des LDF/UAD étaient versées dans le registre de la guerre contre le gouvernement de Kinshasa et/ou de ses suppôts au sein des groupes mayi mayi, Mongol, ex-FAR, et *interahamwe*.

### 3.3.2. *Le TPD sous le gouvernement de Serufuri*

Serufuri est membre fondateur et premier président du TPD. Mais il ne semble pas avoir participé à la création des UAD. Comment est-il devenu le gouverneur et chef des UAD? Comment est-il toujours présenté comme le chef du TPD alors que celui-ci a changé de main et se trouve être chapeauté par Alexis Makabuza qui lui, est à la fois membre fondateur de la LICOR, du RCD et du TPD? Comment, depuis son entrée en fonction comme gouverneur du RCD (en 2000) jusqu'aujourd'hui, a-t-il concilié le triplet RCD-TPD et UAD sans porter préjudice aux objectifs du TPD? D'abord, il est connu de beaucoup de gens à Goma qu'Eugène Serufuri, anesthésiste, gérait ses deux cabinets médicaux privés en même temps qu'il travaillait à l'Hôpital général. Il faisait donc parti des Hutu les plus connus et les plus en contact avec plusieurs milieux à Goma. Ensuite, il était l'ami de Théophile Mpabuka, longtemps membre du groupe communautés hutu et tutsi du Nord-Kivu, qui fut le premier Hutu à occuper un poste important dans le RCD, celui de ministre de la Réconciliation et du Règlement des Conflits. Celui-ci semble avoir joué un rôle non négligeable dans le recrutement du premier carré des Hutu à rejoindre le rang du RCD<sup>84</sup>. Enfin, la version de gens qui sont proches de lui est qu'il aurait été préféré par le RCD, dont il était déjà conseiller, à Emmanuel Kamanzi qui brigua aussi ce poste à la mort de Léonard Kanyamuhanga. Ce sont ces trois hypothèses que les gens mettent en avant pour expliquer l'ascension d'Eugène Serufuri dans le réseau de Kigali, sans exclure évidemment d'autres paramètres qui restent à identifier.

Il a été propulsé sur le front de la scène politique dans un contexte où les perspectives de paix devenaient de plus en plus une réalité: une année

mais dans un petit laps de temps et à entreprendre des actions de charme dont tout le monde, y compris les rescapés de cette purge, pourraient bénéficier (une politique de semblant de réconciliation qui succède à celle de la terre brûlée).

<sup>84</sup> Un témoignage ad hoc a été fourni par quelques Hutu de Nairobi que l'intéressé avait réunis en mai 2000 en provenance de Lusaka avec Bizimana Karaha et essayé de recruter en vain pour le RCD.

après la signature des accords de Lusaka et à la veille de l'arrivée des premiers éléments de la MONUC en RDC. La réorganisation des LDF/UAD, «*milice supplétive des troupes du RCD et de leurs alliés Rwandais*»<sup>85</sup>, fut faite par le Rwanda et non par Serufuri malgré ses déclarations. Elle visait à renforcer le contrôle des populations locales (mission officielle: «*assurer la sécurité des villages et de leurs habitants*») en rendant les unités paramilitaires et militaires et/ou les brigades militaires omniprésentes et permanentes sur le terrain; les premières dépendent du RCD et les secondes, les mieux équipées et entraînées, du Rwanda. Le rôle du gouverneur Serufuri dans la nomination de leurs responsables, le financement de leurs équipements et opérations n'est pas évident. Or, on sait que celui qui n'a pas le pouvoir de nomination et de révocation et/ou ne finance pas l'entreprise n'exerce que l'autorité nominale ou n'exerce pas du tout d'autorité. Peut-être, son rôle se limite-t-il à distribuer les uniformes et à mobiliser la population pour leur ravitaillement en nourriture comme on l'a vu lors d'une cérémonie officielle qu'il a présidée à Sake en janvier 2002!

En dehors de quelques projets à caractère économique et social et de la réinstallation des Tutsi rentrés du Rwanda dans le Masisi et Bwito (Rutshuru) qui sont inscrits à son actif, le TPD a fini, au regard de ce qui vient d'être dit précédemment, par ôter son habit économique pour revêtir le manteau politique au cours de ces deux dernières années. Parmi les conséquences de ce changement d'orientation ou de la récupération du TPD par un groupe d'individus pour des fins politiques, on peut citer l'identification du TPD à l'aile pro-rwandaise du RCD-Goma (ceci avait déjà commencé avant son arrivée à la tête de la province du Nord-Kivu) et son rôle dans la déstabilisation et la recrudescence des tensions inter-communautaires au Nord-Kivu (l'exemple à l'appui est l'offensive lancée contre les Nande du territoire de Lubero en juin 2003) ou la radicalisation de la polarisation «*Banyarwanda*» versus non-«*Banyarawanda*» pour masquer le clivage Hutu-Tutsi et servir avant tout les intérêts des Tutsi et de Kigali<sup>86</sup>. Son rôle principal serait, selon le groupe d'experts de l'ONU dans son rapport sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC, en fin de compte, de servir de courroie de recrutement de nombreux Hutu et de leur ralliement à la cause du Rwanda ou à ses efforts de contrôler l'Est de la RDC. Le TPD servirait donc de parapluie à cette mission car, désormais, toutes les initiatives du Rwanda au Nord-Kivu sont officiellement marquées de l'empreinte de Serufuri que l'on identifie à tort au TPD et/ou RCD («*un pouvoir dans un pouvoir*»): par exemple, au lieu de parler de brigades rwandaises au Kivu, on fait état de brigades de Serufuri ; au lieu de parler de troupes rwandaises éparpillées sur le territoire congolais, on fait état de l'envoi des milices Serufuri comme

<sup>85</sup> *Afrique Express*, n°242 du 2 janvier 2002.

<sup>86</sup> [http://www.afrol.com/Countries/DRC/documents/un\\_resources\\_2002\\_rwanda.thm](http://www.afrol.com/Countries/DRC/documents/un_resources_2002_rwanda.thm).

légionnaires en dehors du Nord-Kivu. L'équipe mise en place par Kagame au Nord-Kivu dans la foulée de l'accord global et inclusif (19 décembre 2002) et dans laquelle il mettait officiellement et pour la première fois depuis novembre 1996 les Hutu au front du RCD et de sa branche armée (ANC)<sup>87</sup>, est le point culminant de la confusion TPD-RCD et de la nouvelle stratégie de Kigali au Nord-Kivu: faire d'une pierre deux coups. En plaçant les Hutu comme écran de sa politique, Kigali les fait commettre des erreurs qui alimentent les frustrations et hostilités d'autres communautés de la province. Etant donné que beaucoup de Hutu et de Tutsi portant le chapeau du TPD et celui du RCD à la fois, le fait d'inscrire leurs actions sur le compte du TPD uniquement, c'est créer à dessein une nouvelle confusion. En principe, ce que Serufuri fait, il le fait pour le compte du RCD dont il est vice-président depuis octobre 2002 et non nécessairement de celui du TPD dont il n'est plus président depuis juillet 2000. Le grand problème est que beaucoup d'acteurs visibles, souvent à la tête des positions d'auxiliaires, appartiennent à la même communauté que lui.

#### 4. LES ENJEUX DE LA TRANSITION ET DE LA POST-TRANSITION ET LE TPD

Dans deux articles que nous avons déjà cités (TULL, D.M. et RUSAMIRA, E.) et celui de Koen Vlassenroot et Hans Romkema<sup>88</sup>, on retrouve les idées suivantes: «reconfiguration politique», «nouvel ordre» et «dimension régionale de conflits ethniques et politiques», qui sont récurrentes depuis 2002. Elles symbolisent l'état actuel de la situation telle qu'ils la perçoivent au Nord-Kivu. Nous pensons qu'ils ont raison. C'est en fonction de ces paramètres et du rapport des forces en présence à Kinshasa et au Nord-Kivu après le démarrage des institutions de la transition qu'il faudrait examiner les enjeux de la transition et de la post-transition. Nous allons partir du partage du pouvoir pour évaluer l'équilibre actuel et potentiel des forces dans le processus normal défini par le Dialogue inter-Congolais (DIC), revenir sur la question de la réunification du pays et l'ombre des forces aux velléités sécessionnistes (signataires et/ non-signataires de l'accord global et inclusif) en exploitant la formule de Jean-Claude Willame, «*the game of winners and losers*»<sup>89</sup> et la politique du repositionnement individuel et/ou communautaire dans le nouvel espace politique et militaire dont découlent les

<sup>87</sup> “Kagame procède à la mise en place du Comité Exécutif du RCD”, <http://fr.groups.yahoo.com/group/africat/message/7967>; BARIHIMA, J. B., *Révélation sur les intentions de Kigali*, Kampala, le 25 juillet 2002.

<sup>88</sup> “The Emergence of a New Order? Resources and War in Eastern Congo”, *The Journal of Humanitarian Assistance*, October 28, 2002.

<sup>89</sup> WILLAME, J.C., *L'accord de Lusaka. Chronologie d'une Négociation Internationale*, Paris, L'Harmattan et Tervuren, Cedaf, 2002 (couverture).

dividendes économiques. L'importance croissante du TPD ou, mieux, l'arrivée de certains leaders hutu du TPD au front du RCD depuis 2000 a attisé les conflits locaux au lieu de les atténuer<sup>90</sup>. Ces conflits donnent l'impression du retour à la situation d'avant la guerre de Masisi en mars 1993.

Tableau n°2. Représentation ethnique dans les institutions de la transition

Ethnie	Gouvernement	Armée	Sénat	Chambre	CTAIT	Totaux
Tutsi	2	5	3	9	3	22
Nande	2	1	3	13	4	23
Hutu/Bwisha	1	0	2	5	1	9
Hutu/Masisi	0	0	0	1	0	1
Hunde	0	1	2	4	1	8
Nyanga	0	0	1	3	2	6
Lega/Kano	1	0	1	2	1	5

A partir de ces quelques données, on peut déjà tirer certains éléments de conclusion utiles. Les Tutsi (espace présidentiel, commission politique, défense et sécurité, haut-commandement de l'armée, commandement et sous-commandement de deux Régions militaires, etc.) et les Nande (ministères de la Coopération régionale et de l'Enseignement supérieur et Universitaire, Présidence de la Commission nationale indépendante des élections, sous-commandement d'une des Régions militaires, etc.) occupent des positions stratégiques tant au sommet qu'au niveau provincial du Kivu, tant au niveau de la décision que de l'exécution. La situation est même plus évidente dans la hiérarchie militaire sur le terrain (RCD-Goma et RCD/KML). Les premiers sont entrés officiellement à travers le mouvement politico-militaire qu'est le RCD-Goma et les seconds à travers les mouvements politico-militaires (RCD-Goma et RCD/KML) ainsi que les autres composantes (gouvernement, opposition non armée et société civile). Les autres ethnies ont des positions subalternes et ont surtout de nombreux représentants dans le parlement en dehors des Hutu du Bwisha et des Kano/Lega qui occupent deux ministères sur le ticket du RCD et les Hunde qui ont quelqu'un dans le haut-commandement militaire. Ce déséquilibre n'est pas sans effet sur ce qui se passe sur le terrain où chaque ethnie s'identifie pratiquement à l'un ou l'autre des groupes armés locaux. Cette couleur ethnique détermine la nature des relations du TPD avec chacun d'entre eux avant même les effets de sa politique sur le terrain.

<sup>90</sup> FATAKI, L.G., *op. cit.*; MILONDJA, B.C., *Communiqué de presse du Groupe des Volontaires pour la Paix*, GVP/Nord-Kivu, Lion, le 24 mai 2003. Dans ce communiqué, on peut lire notamment: «... une milice dénommée local defense créée depuis peu par l'actuel gouverneur de province du Nord-Kivu sous la bénédiction du RCD-Goma, Monsieur Eugène Serufuri, ... cause plus de préjudice aux citoyens qu'elle ne leur apporte tranquillité et paix».

#### 4.1. Le TPD et le RCD-Goma

En vertu des textes constitutifs et des objectifs déclarés, les deux organisations sont différentes: économique et sociale pour la première, politique et militaire pour la seconde. Mais comme les commanditaires et les fondateurs sont en général les mêmes, la différence n'est que de forme. En réalité, ce sont les mêmes acteurs qui mènent la barque en utilisant l'une ou l'autre comme couverture selon le temps et les circonstances. Loin de les considérer comme deux organisations rivales et antagonistes ou de considérer l'une comme l'alternative de l'autre, il faut plutôt les prendre pour deux instruments d'une même politique, celle du Rwanda, et identifier les personnes qui, depuis 1998, sont ses relais permanents dont l'importance n'a jamais diminué d'un iota ou n'a même fait que s'accroître.

#### 4.2. Le TPD et le RCD-K/ML

En tant qu'affaire du couple Tutsi-Hutu (membres des mutuelles UMOJA, UMUBANO et MAGRIVI), le TPD se posait en opposition aux Nande (répartis en une mutuelle, le KYADHANDA, en un parti politique, la DCF/N qui traîne derrière elle la milice Ngilima, et en un groupe armé partie prenante de l'accord global et inclusif, le RCD-KLM) avec lesquels ils se disputent constamment le leadership. Les relations entre le TPD et le RCD-KML sont toujours tendues, car elles sont le reflet de ses déchirements politiques et ethniques. La présence de deux gouverneurs au Nord-Kivu, l'un des jumelles TPD/RCD-Goma à Goma et l'autre du RCD-KML à Beni, ainsi que les récents affrontements militaires dans le territoire de Lubero (juin 2003) qui sont venus s'ajouter à la guerre médiatique habituelle, sont le thermomètre de cet antagonisme. Ce cas montre que la situation du Nord-Kivu est spéciale par rapport à celles qui prévalent dans les autres provinces du pays et à quel niveau le conflit TPD/RCD-Goma et RCD-KML est en réalité un conflit d'une autre nature, la lutte pour le contrôle du Nord-Kivu dans un Congo réuni ou démantelé. A cette dimension locale et provinciale ou rivalité Nande-Hutu/Tutsi, se greffe la rivalité Uganda-Rwanda dont les champs d'affrontements (Lubero-Beni versus Rutshuru) correspondent «aux secteurs militaires ougandais et rwandais dont la démarcation remonte à 1999». Comme le dit si bien Etienne Rusamira, cette rivalité des pays étrangers hypothèque l'amélioration des relations entre ces protagonistes et le rétablissement de l'unité territoriale du Nord-Kivu<sup>91</sup>.

#### 4.3. Le TPD et le groupe des *mayi mayi*

<sup>91</sup> RUSAMIRA, E., *op. cit.*, p.159.

Le groupe des *mayi mayi* est une constellation des milices nyanga, hunde et tembo éparpillées dans trois territoires essentiellement: Masisi, Walikale au Nord-Kivu et Kalehe au Sud-Kivu, soit une vaste région où ils sont devenus minoritaires consécutivement aux migrations des Hutu et des Tutsi depuis les années trente. Etant donné que le TPD est le monopole des Tutsi et Hutu, il symbolise automatiquement ce qu'ils ressentent comme hégémonie et ses méfaits, qui fait l'objet de leurs griefs à travers l'idéologie habituelle d'autochtonie et se profile derrière la défense des intérêts des minorités. Donc, en aucun cas le TPD ne peut être bien vu par les *mayi mayi* et ses actions appréciées à leur juste valeur.

#### 4.4. Le TPD et le groupe Mongol

Il s'agit d'un groupe de combattants hutu des groupement de Kibabi en Collectivité de Bahunde et de Nyamaboko en collectivité de OSSO, ainsi que de la collectivité Katoyi (Masisi) essentiellement (d'autres sont dans le Bashali-Kaembe). Cette région est confrontée à la guerre depuis les massacres de Ntoto dans le Walikale contigu en mars 1993 et a connu l'une des plus horribles épurations ethniques par les Tutsi de l'AFDL. Le noyau initial était constitué par ceux qui ont, en septembre 1997, ont refusé de se faire recruter par François Gachaba (celui-là même qui fait parler de lui encore aujourd'hui à Goma dans le jeu des Tutsi ou le sillage de Kasuku wa Ngeyo) et rejoindre Kisangani pour y recevoir une formation pour le compte de l'AFDL. Ainsi, ils n'ont jamais voulu s'associer ni à l'AFDL ni au RCD ni au TPD. Au contraire, ils se sont livrés souvent des combats meurtriers. Ils sont restés opposés à leur politique, préférant collaborer tantôt avec les *mayi mayi*, tantôt avec le gouvernement de Kinshasa, tantôt avec les soldats des ex-FAR. Ils ne sont sortis de leur maquis que récemment en même temps que les *mayi mayi*.

Il est clair qu'en dehors du RCD-Goma, les relations entre le TPD et tous les autres groupes armés n'ont jamais été au beau fixe. Ce qui n'est pas de nature à faciliter l'apaisement et la cohabitation pacifique dans le contexte actuel de la transition où la méfiance et la suspicion réciproques sont une réalité.

### 5. CONCLUSION

Dire que le «*projet TPD*» est une création rwandaise au même titre que le RCD n'a rien de neuf ni d'étonnant. Des analystes et acteurs tant locaux qu'internationaux (Tull, D.M., Guignon, F., Barihima, J.B., etc.) l'ont affirmé à plusieurs reprises et, à notre connaissance, personne n'a jusqu'ici nié ce fait. Notre réflexion est partie de cette prémisse pour démontrer que celui qui est officiellement présenté comme l'homme fort du TPD, Eugène Serufuri

Ngayabaseka (actuel gouverneur RCD du Nord-Kivu), est en dehors du «*mainstream*» de l'idéologie dominante, étranger dans sa conception et même marginal dans son exécution. Nous avons développé plusieurs arguments pour justifier cette affirmation et dissocier ce qui nous semble réel de ce qui est une exagération. En peu de mots, toutes les organisations qui ont vu le jour depuis 1981 (UMOJA, groupe des communautés hutu et tutsi, Pole Institute, LICOR, RCD et TPD) et qui mettaient en avant le discours anti-ethniste étaient initiées et pilotées par les Tutsi (voir les deux tableaux insérés dans le texte) pour servir leur hégémonie. Le TPD n'est donc pas une exception à la règle.

L'un des membres fondateurs que nous avons rejoint au téléphone à partir de Goma ce lundi 4 janvier 2004 résumait l'histoire du TPD en ces quelques mots lapidaires: «*Quand nous avons créé le TPD, nous savions de bonne foi qu'il s'agissait d'un projet de développement. Malheureusement, comme ce fut le cas pour la coopérative ubumwe, les vautours (il a utilisé le terme ibisambo) habituels que vous n'ignorez pas se sont emparés des véhicules et des aides au fur et à mesure qu'elles affluaient. Pire, ils l'ont récupéré pour des visées politiques*». Et notre interlocuteur d'ajouter: «*Nous nous sommes réunis avant-hier à soixante-dix huit personnes pour discuter cette situation et avons décidé de convoquer une Assemblée générale en février prochain (en date du 2 probablement) en vue d'amender les statuts du TPD et rectifier les erreurs qui ternissent son image*».

Au moment où nous achevons la rédaction de ce texte, les nouveaux statuts du TPD ne sont pas encore au point (dossier à suivre). Ce qu'on peut dire à ce stade est que, au moins, l'accréditation actuelle d'une puissance extraordinaire à Eugène Serufuri (il trônerait sur une armada de miliciens, le père Aloys Tegera parle même de «*l'armée de Serufuri*», à majorité hutu dispatchés dans tout le Nord-Kivu et plus loin jusqu'à Lodja au Kasaï Oriental et Mongwalu en Province Orientale) a lieu au moment où le malaise prend une grande dimension au sein du TPD. L'ombre du Rwanda derrière lui à travers ce que le Panel de l'ONU appelle le «*Rwanda-linked network*», sa marge de manœuvre très limitée au sein de la direction et de l'administration du RCD et du TPD ainsi que ces secousses internes au TPD ne font-elles pas de lui un chef moins puissant ou plus faible qu'il n'est présenté officiellement? Ne faut-il pas changer de langage et parler de l'armée de l'armée rwandaise au Nord-Kivu dont les acteurs clés pilotent le RCD et le TPD et, partant, les LDF/UAD?

Anvers, janvier 2004